Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures – ANFAS Niveau 2

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
14H00	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et/ou signataire des documents de mise au travail (Plan de prévention, autorisation, permis de travail…)	Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé	Minimum : 2 avec 2 corps de métiers différents Maximum : 12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable d':

Acquérir une posture professionnelle conforme à la culture sécurité pour :

- Evaluer les risques en permanence
- Transmettre les informations à son équipe
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Intégrer les réflexes de prévention, la vigilance partagée et la responsabilité individuelle dans toutes les situations de travail
- Développer son leadership de manager de proximité

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 3 ans.
Titres et qualités du formateur	Formateur labellisé ANFAS possédant une expérience de terrain en risque industriel
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos. Support d'animation validé par l'ANFAS
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Un certificat de stage nominatif "FORMATION SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES Niveau 2 est délivré au candidat Une carte d'habilitation ANFAS est transmise à l'employeur du stagiaire ayant satisfait au test d'évaluation

Formation théorique - Thèmes conformes au Cahier des Charges France Chimie

1.Introduction

- Présentation du formateur
- Présentation des stagiaires
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation niveau 2 par rapport au niveau 1
- Discussion collective sur les acquis du niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du programme de la formation
- Organisation pratique de la formation

2. Contexte et enjeux de la Sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail

3. Rôle et missions du titulaire d'un certificat Niveau 2 (apprentissage par étude de cas et mises en situation des stagiaires)

- Préparation et organisation de l'intervention : Rédaction du mode opératoire, évaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection
 - Réalisation d'une visite d'inspection commune préalable
 - Elaboration de mode opératoire

- Gestion de la mise au travail
 - Appliquer et faire appliquer la 1ère Règle d'Or « Pas d'autorisation de travail = pas de mise au travail »
 - Contribuer avec l'entreprise utilisatrice à la rédaction des documents de mise au travail
 - Réalisation de la mise au travail de façon efficace en transmettant les informations à son équipe

- Gestion de l'équipe et du chantier tout au long de l'intervention
 - Appliquer et faire appliquer la 2ème Règle d'Or « Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP »
 - Savoir réagir à tout changement de situation de travail
 - Savoir réagir face à un comportement humain inapproprié
 - Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

- Gestion de la fin du chantier
 - S'assurer de la conformité des travaux
 - Garantir ordre, propreté, gestion des déchets
 - Clôturer les documents de travail
 - Recueillir les retours d'expérience

- Bilan
 - Analyser les risques métiers
 - Identifier et mettre en place les mesures de prévention et protection
 - Gérer les documents de mise au travail
 - Mettre au travail son équipe
 - Gérer les aléas du chantier
 - Clôturer le chantier et faire les retours d'expérience

4. Conclusion

- Rappeler l'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans la maîtrise des risques ;
- Rappeler son devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être ;
- Rappeler les 2 règles d'or

Evaluations

- Evaluation pratique des compétences de leadership, au travers de l'étude de cas et des mises en situation.
 Critères de réussite : au minimum 2 sur 5 compétences évaluées positivement
- Evaluation des connaissances théoriques composées de 20 questions issues de la base de questions France CHIMIE dont 3 questions éliminatoires.
 Critère de réussite : obtention d'une note minimale de 16/20 incluant la validation obligatoire de trois questions éliminatoires.